



Comité Technique Local 25 mars 2021

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Depuis maintenant un an, le monde doit vivre aux côtés d'un virus qui frappe toutes les nations, quelles soient riches ou pauvres, qui s'attaque à toutes les populations et ne semble pas vouloir se laisser vaincre. Un an après, ce qui s'annonçait comme un virus passager est installé. Il évolue et se transforme en déjouant toutes les stratégies destinées à l'anéantir. Les politiques annoncent tout et son contraire, quelquefois à quelques jours d'intervalle et les gouvernements prennent des mesures qui dépendent des stocks de fournitures sanitaires disponibles. Pour preuve les annonces récentes d'Olivier Véran sur l'inutilité des vaccinodromes, suivies de la mise en place de grands centres de vaccination autour desquels ce même ministre assure la promotion.

Après un an de crise, ce gouvernement n'a tiré aucun enseignement des politiques successives qui ont cassé le Service public sur l'autel de la rigueur budgétaire et de l'ouverture à la concurrence de certains d'entre eux. Pour **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**, c'est bien ces choix politiques qui ont amené à une gestion de crise chaotique rythmée par la politique du manque : manque de masques, manque de lits en réanimation, manque de moyens pour la recherche médicale, et maintenant manque de vaccins.

Cette accumulation de manques entraîne une crise sans précédent en termes économique et social. La population souffre de l'absence de perspectives dans tous les secteurs, les entreprises fermées pour raisons sanitaires souffrent, la jeunesse souffre, les familles souffrent notamment au regard de leurs ainé.es, les salarié.es souffrent. Certes, l'État assure un soutien, sur le plan financier, à l'activité économique avec les aides et les prêts accordés aux entreprises et le financement du chômage partiel. Mais ce n'est probablement qu'une parenthèse, **le gouvernement annonce d'ores et déjà que dans l'après crise, si ce temps arrive, il reprendra sans complexe ses orientations politiques telles que la réforme du financement de la retraite, la réforme de l'assurance chômage et il poursuivra sa politique de rigueur, la motivant par le niveau d'endettement inégalé de notre pays.** Cette année de crise sanitaire n'a pas, non plus, remis en cause les inégalités entre les femmes et les hommes, bien au contraire ! Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir dans l'ensemble de la société, y compris à la DGFIP. En effet, pour une administration à 59 % féminisée, en catégories C et B, les 2/3 des agents sont des agentes alors que chez les A+, la tendance est inversée (moins d'1/3 de femmes, plus de 2/3 d'hommes). La DGFIP, à l'instar du reste de la Fonction publique, ne garantit pas une égalité de traitement: des carrières hachées essentiellement pour raisons familiales, des volumes de promotions internes en baisse alors que les femmes se tournent principalement vers elles pour dérouler leur carrière, des rémunérations inférieures à celles de leurs homologues masculins... Et malheureusement, le plan d'actions 2020-2022 de la DGFIP en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes ne présente pas de vraies mesures qui permettraient d'avancer dans le bon sens. Alors que le 25 novembre 2017, Emmanuel Macron avait annoncé en grandes pompes que l'égalité femmes-hommes était la grande cause du quinquennat, nous constatons qu'il n'en est rien et que peu de choses ont évolué sur ce sujet. Pourtant la proposition d'une table ronde sur ce thème ne semble pas passionner les foules.

Il faut reconnaître que la situation sanitaire occupe tous les esprits et tryste tous les médias. Les agent-es ont le nez dans le masque et dans le guidon et sont plus préoccupé-es par la réalisation de leurs missions et l'organisation du travail que par tout autre problème sociétal.

Cet enfermement dans les vieilles certitudes est réel et nous avons à la DGFIP pu le mesurer par la reprise décomplexée du NRP et par le refus de toute pause des réformes engagées.

De plus, la publication des lignes directrices relatives à la mobilité renforce ce sentiment, ajoutant un manque de visibilité professionnelle. **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** demande l'arrêt de l'ensemble des réformes en cours, encore et toujours. **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** rappelle qu'il existait une mutation par le biais des règles de gestion nationales qui garantissait une mobilité choisie. Dorénavant, à la lecture du document sur les lignes directrices de gestion relative à la mobilité, les mouvements s'inscriront dans le cadre d'une mobilité forcée sur des structures dont la pérennité n'est plus certaine.

La situation sanitaire a également impacté lourdement la formation, qu'elle soit initiale ou en cours de carrière. Depuis maintenant 1 an, de nombreux stagiaires n'ont pas suivi une seule formation présentielle.

Ce manque de formation impacte les agent-es nouvellement affectés, mais également leurs collègues qui assurent de fait une formation sur place.

Comme cela a été évoqué par nos représentant-es nationaux·ales, **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** demande la mise en place de formations dès que possible afin de permettre aux agent-es nouvellement affecté·es de bénéficier d'un dispositif de rattrapage.

La situation sanitaire ne ralentit pas les restructurations annoncées sous prétexte de respecter les annonces faites sur le NRP, et de permettre aux agent-es d'avoir une visibilité. Dans tous vos dossiers cette visibilité est présentée comme un point d'accord. Il faut reconnaître que lorsqu'on pose la question : « préférez-vous vivre dans l'ignorance de ce que deviendra votre service dans un avenir proche ou connaître son avenir 3 ans à l'avance ? » la réponse est qu'effectivement il est plus normal d'avoir une relative connaissance de l'avenir pour ne pas être pris·e au dépourvu. Si la question avait été « préférez-vous continuer à assurer vos missions dans votre service situé à proximité de votre lieu de vie ou, si on vous l'annonce maintenant, êtes-vous prêt à le voir fermer ou transférer dans 3 ans ? » Vous n'auriez pas trouvé de point d'accord à inscrire dans votre dossier.

Comment pouvez-vous donner de la visibilité aux agentes et aux agents des SIE, des PCE, PCR, Brigades de vérifications qui sont actuellement dans la gestion du fonds national de solidarité et la nécessaire adaptation quotidienne pour répondre aux sollicitations nombreuses d'entreprises en difficultés pour ne pas dire pour certaines en détresse ? Ainsi il semble que la visibilité ne soit pas au rendez-vous et que votre seul objectif est de répondre à la commande politique.

Pour aider à faire passer la pilule de l'éloignement du lieu de travail, plusieurs remèdes. Tout d'abord le télétravail. Cette solution peut d'une part permettre l'amélioration des conditions de travail, la protection sanitaire des agent-es et une meilleure organisation de la répartition temps de travail/vie personnelle lorsque le lieu de travail s'éloigne du domicile.

Comme vous avez pu le constater, malgré toute la promotion faite autour du télétravail il ne remporte pas le succès tel que la DG l'avait espéré. Défiance des agent-es ou des responsables ? Peur de l'isolement ? Difficile à expliquer ce désintérêt. Il faut pourtant faire décoller les chiffres pour atteindre la cible prévue et ce mode de travail présenté comme la panacée universelle de démarche volontaire devient imposé sous prétexte de lutter contre la propagation de ce virus indomptable.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 vous demande, Monsieur le Président, une grande vigilance sur l'organisation du travail et les conditions de travail des agent-es tant en télétravail que présent·es au bureau.

Notre département est soumis à des règles qui concernent actuellement 15 autres départements et peut-être bientôt 18.

Les agent-es sont stressé-es, inquiet-êtes et ne savent déjà plus sur quel pied danser (à la maison bien sûr puisqu'ailleurs ce n'est plus possible). Ils sont sans cesse rappelé-es à l'ordre malgré la bonne volonté dont ils-elles font preuve au quotidien. Leur santé et leur bien-être est aussi votre responsabilité et le NRP, les suppressions d'emplois, les futures lignes directrices de gestion, sont autant de causes de détérioration de leurs conditions de travail et de leur qualité de vie.

Un autre remède aux restructurations est la création d'antennes. Certes, dans un premier temps ces structures permettront de maintenir les agent-es à proximité de leur lieu de vie, mais pour combien de temps et dans quelles conditions.

Les mesures d'accompagnement financier peuvent mettre un peu de baume sur la plaie de la suppression du service à proximité de chez soi. Mais il n'y aura rapidement plus de baume et la plaie sera toujours là.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 s'oppose aux restructurations et aux réorganisations induites par le NRP et à la destruction du Service Public cachée derrière l'écran de fumée de multiplication de points de proximité.

Le manque d'effectifs généré par les suppressions d'emplois massives et répétées pèse sur nos services et sur l'exécution de nos missions.

Le recrutement de contractuel.les n'est pas et ne sera pas la solution. Les missions exercées par les agent-es des finances publiques demandent de la technicité qui ne s'acquiert pas en quelques jours de formation.

Quoique vous puissiez en dire, le problème est la suppression massive d'emplois et la solution est la mise en concordance des missions avec un effectif suffisant.

La création de pôles et le regroupement de services conduira juste à la détérioration des conditions de travail et de vie des agent-es des finances publiques mais ne permettra jamais une meilleure réalisation de nos missions de service public.

Vos élu-es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Catherine VERDAUX, Nadège BOTTE, titulaires

Pascal PEIREIRA, Céline VANDEN-BROECK, suppléant-es

Arnaud VANHOUCKE, Lionel PAGIE, expert

